L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : Rue de Chartres, No 73. — NOUVELLE-ORLÉANS, MERCREDI MATIN, 27 JUILLET 1870. — 43me Année—Vol. XLIII.

[illegible]

NOUVELLE-ORLÉANS, MERCREDI MATIN, 27 JUILLET.

[illegible]

ATTENTION !

[illegible]

La presse anglaise et la guerre.

Le *Times*, [illegible] de la cité de Londres, qui passe pour refléter fidèlement les impressions de la bourgeoisie britannique, doit être en proie à un de ces accès [illegible] ques de panique et de gallophobie, dont il a donné si souvent le spectacle. Depuis la guerre de Crimée, car, oubliant la réserve que lui impose son âge et son caractère de journal influent, il se livre, depuis la déclaration de guerre, à des [illegible] qu'il semble vient à dépasser les plus audacieux de ses confrères de la presse yankee dans la fabrication des fausses nouvelles, ou dans l'art de faire dire aux nouvelles vraies le contraire de ce qu'elles disent.

Il y a quelques jours, le *Times* s'était déjà rendu ridicule en relatant les prétendues observations d'un soi-disant gentleman qui venait de visiter les bords du Rhin et qui représentait les soldats prussiens comme des modèles de toutes les vertus et les soldats français comme des ivrognes et des enragés. Pendant la guerre de sécession "le monsieur ou le correspondant digne de foi" était devenu un personnage proverbial, et la quantité de canards fabriqués par les nouvellistes et mis sur le dos de cet être typique s'est élevée à un chiffre fabuleux. La presse anglaise a trouvé l'invention bonne, elle se fait plagiaire et elle s'approprie le procédé.

Le *Times* a publié hier le texte d'un soi-disant traité que la France aurait soumis à la Prusse [illegible]

[illegible]

Ne voulant pas être en reste avec son grand confrère, le *Morning Telegraph* fait, de son côté, intervenir un correspondant tout frais débarqué de Paris et qui raconte aux lecteurs bénévoles de ce journal une longue conversation dans laquelle l'Empereur des Français s'est complètement déboutonné—moralement s'entend—devant l'envoyé du *Telegraph*. Pour un souverain qui a toujours passé pour très réservé et qui s'en avait appelé le taciturne, il faut convenir qu'il aurait singulièrement changé d'habitudes. [illegible]

[illegible]

Maintenant, s'il plaît à des journaux de se moquer de leurs lecteurs, le leur servir de pareilles bourdes, ce n'est pas à nous à nous en plaindre [illegible]

Les dépêches nous arrivant par la voie d'Angleterre nous seront à bon droit suspectes, puisque c'est un parti pris chez plusieurs grands journaux anglais de falsifier la vérité.

UNE VICTOIRE DE CINQ SOUS.—On a établi, ce matin, dans les rues un extra annonçant une victoire prussienne. [illegible]

[illegible]

Le public finira par trouver que c'est un prix trop élevé pour de tels canards.

NOUVELLES DE FRANCE.

PAR LE CABLE.

Blois, 20 juillet.—Pendant l'audience de la Haute-Cour, hier, M. Floquet, avocat des accusés, a demandé que quinze des accusés fussent jugés séparément, en disant qu'ils n'avaient nullement été mêlés à l'affaire des bombes. Pendant son discours, M. Floquet ayant donné au prisonnier Mégy la qualification de "Monsieur", le président de la cour l'a interrompu pour faire observer que, vu le grave crime dont Mégy est accusé, il ne convenait pas de lui parler de cette façon.

Cette intervention de la cour a provoqué une discussion entre les avocats de la défense et le procureur général M. Grandperret. Ce dernier a demandé que M. Floquet reçût l'ordre de quitter la salle d'audience. Me Laurier, autre avocat de la défense, a alors menacé de se retirer avec les autres, et les plaidoiries [illegible]

Paris, 21 juillet.—[illegible]

LE SUICIDE DE M. PARADOL.—Le passage suivant du *World* mérite une attention spéciale :

"Nous regrettons d'avoir à constater, à la honte du journalisme américain, que la nouvelle du terrible événement arrivé hier dans la capitale est à peine parvenue ici, qu'elle a servi de base à des insinuations insultantes pour le caractère de M. Prevost-Paradol et pour le gouvernement auquel il était entré [illegible] consciencieusement. Nous pouvons affirmer, et cela sur la meilleure autorité, que M. Prevost Paradol [illegible] profondément qu'il regrettait la guerre déclarée si soudainement, [illegible] pour laquelle il avait tiré l'épée. Qu'il est tort ou raison, [illegible] c'est un devoir à sa mémoire de ne pas déshonorer son opinion."

COLLÈGE CLASSIQUE ET COMMERCIAL.—La distribution des prix aura lieu dans cet établissement samedi prochain à 6 heures du soir. Nous remercions les directeurs, MM. Edw. C. Haydel et C. Holmes, de l'invitation qu'ils nous ont adressée.

CONTRE [illegible].—Nous sommes priés d'annoncer que le steamer Camelia ne partira pas aujourd'hui mercredi, comme cela avait été annoncé.

☞ La machine à coudre de Grover & Baker a obtenu le premier prix accordé à la meilleure machine pour familles, aux Foires d'État de la Louisiane et du Texas, en 1870. Bureaux, 183, Canal.

☞ Il n'est pas [illegible] M. S. Hedrick, 87 et 114 de la rue du Canal.

☞ La machine à coudre de Grover & Baker, qui a remporté le prix aux Foires d'État de la Louisiane et du Texas, ne coûte que $60. Bureaux, 183, de la rue du Canal.

☞ Les machines de [illegible] des Foires d'État de la Louisiane et du Texas, [illegible] précieuses qualités des machines de Grover & Baker [illegible] destiné à la meilleure machine pour familles

Ne s'ira pas plus loin.

Il y a eu un homme qui s'appelait Charlemagne; il a rêvé, dans un rêve renouvelé des Romains, un immense empire d'Occident qui s'étendait de la pointe Ibérique aux frontières de l'Orient; il envahit l'Espagne et passa un instant la conquérir. Mais les paysans de Roncevaux lui ont crié en leur langage : Tu n'iras pas plus loin!

Il y a eu un homme qui s'appelait Charles-Quint; il recommença le rêve de Charlemagne et se crut un jour le maître du monde. Entre ces Allemagne et ses Espagnes il ne restait plus que la France, et quand il convoita ce large pays [illegible] —Mais la noblesse française, rangée autour de son roi, se leva tout entière pour lui crier : Tu n'iras pas plus loin!

Il y a eu un homme qui s'appelait Louis XIV; non content d'avoir séparé à jamais les deux branches de cette puissante maison d'Autriche qui rêvait toujours de ressusciter Charlemagne et Charles Quint, il voulut à son tour les recommencer dans sa personne. Il ne songeait pas que l'œuvre patriotique de Henri IV, de Richelieu et de Condé était une œuvre d'agrandissement; il rêva, lui aussi, de réunir ce que la nature elle-même a séparé, et fit asseoir un Bourbon sur le trône d'Espagne. Mais l'Europe s'indigna contre cette tentative de monarchie universelle et dit à Louis XIV : Tu n'iras pas plus loin!

Il y a eu un homme qui s'appelait Napoléon; celui-là dépassa tous les autres : on ne compta plus le nombre de couronnes qu'il mit sur sa tête ou sur celle des siens. Mais quand il voulut toucher à l'Espagne, la fatalité qui le protège se réveilla contre lui, et parvenu au sommet de sa miraculeuse fortune, il entendit sortir des pavés de Madrid et des ruines de Saragosse la même interdiction : "Tu n'iras pas plus loin!"

Il y a un homme qui s'appelle Bismarck. Il essaye de continuer le rêve. Il a défait l'Autriche, et l'Europe n'a rien dit; il a refait l'Allemagne, et l'Europe ne dira rien. Le voilà maintenant qui subit l'attraction espagnole, le voilà qui intrigue pour rapprocher les distances entre les Pyrénées et le Rhin, et qui menace cette Europe endormie d'un Empire qu'elle n'a jamais supporté.

N'y a-t-il pas au monde une nation naturellement désignée pour lui défendre ce qui a été défendu à Charlemagne, à Charles-Quint, à Louis XIV, à Napoléon, et pour lui jeter à la face l'arrêt sacramentel : "Tu n'iras pas plus loin!" (*Figaro*.)

La candidature du prince Léopold.

Nous lisons dans la *France* :

Quant à la manière dont les choses se sont passées entre Madrid et Berlin, nous croyons savoir que les pourparlers ont été conduits par le général Prim en dehors de tous ses collègues et du maréchal Serrano. Les seuls intermédiaires employés paraissent avoir été M. Rancès y Villanueva, qui, après avoir longtemps représenté l'Espagne en Prusse la représente actuellement à Londres, et un officier supérieur, attaché à la légation prussienne à Madrid.

Ce dernier est, dit-on, le même négociateur qui prépara l'entente des cabinets de Berlin et de Florence, à la veille de la guerre de 1866.

Quant à M. Rancès y Villanueva, il est de notoriété publique qu'il a dernièrement quitté son poste à Londres pour aller faire une excursion à Ems.

C'est seulement dimanche soir, à l'issue d'un dîner, que le général Prim s'est ouvert à M. Mercier de Lostende, et lui a donné la première nouvelle de ce qui se passait. M. Mercier en avisa immédiatement M. le duc de Gramont; mais ces révélations, venues d'une autre source avaient devancé au quai d'Orsay ce renseignement officiel.

Nous croyons pouvoir ajouter, qu'à Madrid, la presse, l'opinion publique et la majorité du ministère lui-même se montrent fort peu disposés à continuer le parti engagé par le général Prim. Tout le monde envisage l'avènement du prince prussien comme le signal d'une guerre civile qui replongerait l'Espagne dans un nouvel abîme de malheurs, au lieu de lui donner la tranquillité.

Le sentiment général à cet égard s'est, en surplus, manifesté d'une manière non équivoque. Il y a quinze mois, lors de la première tentative à laquelle nous avons fait allusion hier, pour mettre en avant le nom de Léopold de Hohenzollern. Un article en son honneur, lancé dans la *Epoca* par M. Salazar y Mazarredo, n'eut d'autre résultat que de faire traverser en un sobriquet ridicule le nom allemand, imprononçable pour des lèvres espagnoles, de l'étranger dont on voulait faire un roi d'Espagne.

On lit dans la *Epoca*, de Madrid :

"Nous croyons pouvoir affirmer que la négociation dans du mois de février de cette année, qu'elle a été conduite par un député unioniste, avec une telle réserve, que ni l'ambassadeur d'Espagne à Paris, ni le ministre espagnol à Berlin n'en ont eu la moindre connaissance, bien que le député négociateur ait fait différents voyages en France, et qu'il en soit entendu directement avec le général Prim."

"Les optimistes s'imaginent que le candidat réunira 230 ou 240 voix; ils affirment même aujourd'hui que le duc de Montpensier a donné des instructions aux députés et aux journaux qui appuyaient sa candidature pour qu'ils ne missent point d'obstacles à la candidature allemande."

On lit dans le *Mémorial diplomatique*, au sujet de la candidature du prince de Hohenzollern :

"Ce n'est pas la première fois que cette candidature est mise en avant. En effet, il y a quelques semaines, le *Mémorial diplomatique* a fait valoir les raisons qui la faisaient considérer comme complètement avortée.

"Aujourd'hui moins que jamais, le roi Guillaume, en sa qualité de chef de la famille de Hohenzollern, autoriserait un prince prussien à accepter cette couronne que le roi Isabelle vient de déposer en faveur de son fils, le prince des Asturies. On se rappelle les paroles prononcées par le roi Guillaume, lors de son sacre à Kœnisberg. Après s'être posé en défenseur résolu du principe de la légitimité, ce n'est pas ce monarque qui permettrait à un membre de sa famille d'usurper une couronne de connivence avec la révolution.

Le Peuple français se fait l'écho d'un bruit assez singulier, et raconte, d'après une de ses recueillis "dans les cercles politiques" que "l'ambassadeur de France à Madrid n'a pas été informé de l'intrigue qui se nouait pour la candidature du prince Léopold de Hohenzollern." Il aurait même ignoré la négociation jusqu'au moment où elle a éclaté au grand jour. Il paraît, toujours d'après la même feuille, qu'on lui avait donné le change sur le but qu'on poursuivait. "Il croyait que le gouvernement espagnol négociait avec le duc d'Aoste, lorsque des centaines de télégrammes s'échangeaient entre le maréchal Prim et le comte de Bismark."

La *Patrie* reçoit de son correspondant en Prusse des renseignements qu'elle ne donne d'ailleurs que sous toute réserve. D'après ce journal, on croit en ce moment, à Berlin, que l'initiative de la candidature du prince de Hohenzollern viendrait de M. de Bismark, qui aurait entre les mains une lettre par laquelle le prince déclare que, s'il était légalement élu, il accepterait. "M. de Bismark ne se ferait d'ailleurs, ajoute la *Patrie*, aucune illusion sur les chances de son candidat, pas plus que sur les promesses du maréchal Prim, qui en fait de semblables à tous les prétendants. Mais ce que voudrait avant tout le célèbre homme d'État prussien, c'est empêcher l'Espagne de se constituer, c'est y maintenir un foyer révolutionnaire, et, pour arriver à ce résultat, il y allumera et il y entretiendra, s'il le faut, la guerre civile."

Le *Moniteur* accueille de deux côtés deux renseignements absolument contradictoires. Dans son premier article, il regarde comme certain que le cabinet tout entier a pris part à la démarche faite auprès du prince prussien; dans l'article suivant, il dit, au contraire : "La proposition du général Prim n'a pas rencontré un assentiment unanime, car dimanche dans la matinée, des bruits de crise ministérielle commençaient à circuler dans Madrid."

"Ce journal prête à M. de Bismark, pour expliquer son adhésion aux demandes de Prim, des motifs plus ingénieusement trouvés que ceux que lui suppose la *Patrie* : "Il ne serait pas absolument impossible, dit le *Moniteur*, que M. de Bismark ne se soit laissé faire les propositions d'un trône espagnol au profit d'un membre de la famille régnante de Prusse, que pour ménager à sa modération le facile honneur d'un refus, et pouvoir ensuite poursuivre plus à son aise les projets, beaucoup plus sérieux d'un avantage beaucoup plus certain, qu'il a sur l'Allemagne."

UN DÉPUTÉ PRUSSIEN A LA CHAMBRE FRANÇAISE.—Nous lisons dans le *Pays* :

Nous avons déjà reproduit, d'après le *Journal officiel*, l'incident suivant de la séance du 1er juillet :

M. Granier de Cassagnac.—Prenons le Rhin, nous pourrons alors diminuer l'armée de 100,000 hommes! (Exclamations à gauche.)

Voilà le moyen de réduire le budget de la guerre; il n'y en a pas d'autres.

Une voix à gauche.—Vous en êtes encore là?

M. Granier de Cassagnac.—Oui j'en serai toujours là!

A gauche.—Eh bien! essayez de le prendre!

Vingt-quatre heures après, nous avions publié une lettre d'un grand nombre d'officiers de l'armée de Paris, dans laquelle les signataires s'exprimaient ainsi :

Il faut absolument que l'armée et que le pays tout entier sachent le nom du cé par [illegible]

[illegible]

Ce député persiste à garder le silence. Le public jugera!

☞ Le général R. E. Lee, [illegible]

L'empereur et la flotte française.

Nous lisons dans le *Messager Franco-Américain* du 26 juillet :

Le télégraphe nous apporte sur la position actuelle de l'armée française des renseignements qui paraissent dignes de foi. L'armée est actuellement composée de sept corps, dont cinq sont en position entre Thionville et Strasbourg; les deux derniers sont concentrés l'un à Nancy, l'autre au camp de Belfort, dans le Haut-Rhin. Voici à cet égard les détails que nous fournissent les dépêches de Londres :

"Le premier corps d'armée, commandé par le maréchal MacMahon, à son quartier général à Strasbourg. Avec le 5e corps, commandé par le général de Failly, qui est à Bitche, entre Sarreguemines et Wissembourg, et le 7e, qui est au camp de Belfort, il forme l'armée du maréchal MacMahon formant l'aile droite du Rhin.

"Le 2e corps, commandant Frossard, est à Sarreguemines; le 3e, commandant Bazaine, est à Metz, et le 4e, commandant Ladmirault, est à Thionville. Ces trois corps forment l'armée de la Moselle, qui a pour chef le maréchal Bazaine. Ils se rattachent à l'armée du Rhin par le corps du général de Failly à Bitche.

"Les réserves commandées par le maréchal Canrobert sont postées à Nancy et dans la vallée de la Meurthe. Ces réserves sont composées de troupes de ligne et de la garde nouvellement rappelés sous les drapeaux.

"Chaque corps d'armée se composant d'environ trente mille hommes, il y a donc deux cent dix mille hommes concentrés près de la frontière; si l'on ajoute à ce chiffre les troupes encore au camp de Châlons et la garde impériale, on arrive à un chiffre total d'au moins trois cent mille hommes prêts à entrer en campagne.

"Le plan de campagne des généraux français paraît être de marcher sur Mayence, en dirigeant vers ce point l'armée de la Moselle, qui s'avancera le long du versant occidental des Vosges, tandis que l'armée du Rhin occupera le Palatinat. Les Prussiens, prévoyant une attaque sur Mayence, ont mis la célèbre forteresse en état de défense.

"On annonce que la garde mobile sera chargée de faire le service des places fortes dans tous les départements de l'Est. Ces troupes se concentrent à Châlons.

"Une batterie de *mitrailleuses* est attachée à chaque corps d'armée.

"On forme une légion hanovrienne qui servira dans l'armée française. Déjà, trois cents Hanovriens s'y sont enrôlés."

On dément le bruit d'un engagement important qui aurait eu lieu le 20, près de Forbach (Moselle). Tout s'est borné à un échange de coups de carabine entre des douaniers français et prussiens. Ce renseignement est donné par plusieurs dépêches; il est confirmé par les députés de la Moselle, qui sont en rapport constant par télégraphe avec leur département.

Les Prussiens de la frontière rhénane s'accordent à dire que la *landwehr* ne répond que lentement à l'appel; elle ne paraît pas avoir hâte d'entrer en campagne. On assure aussi que les troupes de Prusse ne sont pas suffisamment pourvues de munitions, et que l'armée française, informée du fait, redouble d'activité pour ouvrir immédiatement la campagne.

La flotte française est entrée dans la Baltique; elle a été rencontrée sur les côtes du Jutland. Ainsi tombe de lui-même le bruit d'un combat naval qui aurait eu lieu sur la côte de Hollande, au large de Scheveningen. Chacun s'accorde à dire que l'escadre prussienne serait écrasée si elle essayait de tenir tête à la formidable flotte cuirassée de la France. Il est peu probable qu'une bataille navale de quelque importance ait lieu. Le rôle des bâtiments français se bornera sans doute à bloquer les ports prussiens.

Le fusil Chassepot.

Le caractère particulier et essentiel de l'invention de M. Chassepot consiste dans l'emploi du caoutchouc comme obturateur. C'est par ce moyen qu'il est arrivé à résoudre le problème de l'application aux armes de guerre du chargement par la culasse, problème qui se résume ainsi :

Trouver un chargement qui laisse intacte la monture de l'arme, conserve au canon sa fixité absolue, tout en permettant un maniement prompt et facile, et empêchant complètement toute fuite de gaz au moment de l'explosion; les pièces mobiles doivent être réduites à un poids minimum et ne pas s'emboîter à frottement dur, ce qui causerait une détérioration rapide. Il faut en outre qu'elles puissent se remplacer facilement, même en campagne.

Le fusil Chassepot est une arme à aiguille, et rentre par conséquent dans le type des armes à obturateur mobile suivant l'axe du canon. Comme dans le fusil prussien, un cylindre ou verrou, mû par un levier rabattu sur la partie droite de l'arme lorsqu'elle est chargée découvre, quand on la retire en arrière après avoir ramené la poignée dans le plan vertical, une ouverture qui permet d'introduire la cartouche dans le canon. Dans ce cylindre est disposée une tige que par un ressort à boudin. A son extrémité vient se fixer, au moyen d'un manchon l'aiguille, composée d'un fil d'acier terminé du côté du canon par une pointe. La tige porte-ressort se relie elle-même au chien, qui, guidé par un talon destiné à éviter les frottements, reçoit du pouce du tireur un mouvement suivant l'axe du fusil, qui amène la noix contre la gâchette, où elle reste fixée jusqu'au moment où l'on presse la détente.

Étudions maintenant l'obturation. Au lieu de se faire, ou plutôt de ne pas se faire, par l'emboîtement de de deux cônes comme dans le fusil prussien, l'obturateur pénètre, lorsque l'arme est fermée, dans une chambre conique ménagée à la base du tonnerre. Il se compose d'une pièce dite tête de culasse, qui entre à frottement dans l'axe du cylindre et y trouve maintenue par une disposition ingénieuse qui lui permet un mouvement propre suivant cet axe.

Elle se termine par un bouton d'acier qui a la forme d'un disque plat du côté de la culasse, et dont le diamètre est un peu inférieur à celui de la chambre. Entre la partie du cylindre mobile et la partie antérieure du bouton, on interpose une bague de caoutchouc vulcanisé par un procédé particulier et traversée par la tige de la tête. Cette bague se compose de trois rondelles juxtaposées; les deux extrêmes offrent une grande dureté. Celle du milieu est plus élastique; le bouton porte lui-même à son centre un tube de 15 millimètres de longueur que traverse l'aiguille et qui pénètre dans le culot, légèrement élargi au tonnerre pour recevoir la cartouche.

Signalons en passant la disposition adoptée pour éviter les accidents. Une vis, placée sur le chien, s'engage, lorsque l'arme est fermée, dans une ouverture longitudinale pratiquée dans la culasse, et permet ainsi au ressort de produire son effet et de lancer l'aiguille sur la cartouche. Dans toute autre position du verrou, cette vis butte contre la partie postérieure de la culasse, et le chien ne peut s'abattre. Une seconde encoche moins profonde que la première permet à la vis de s'abattre jusqu'à la moitié environ de sa course, dans une position du verrou qui forme le cran de repos de l'arme. Le levier étant rabattu à droite, un fort talon ménagé sur le verrou vient s'appuyer sur la pièce fixe qui enveloppe ce dernier, en lui servant de guide, et empêche tout mouvement en arrière du cylindre.

L'arme est alors prête à faire feu.

Passons maintenant à la cartouche. Elle se compose d'un étui en papier au fond duquel est collé un disque en carton percé à son centre d'une ouverture dans laquelle se trouve engagée une capsule analogue à celle actuellement en usage dans les armes de guerre à percussion, mais plus petite.

Les rebords, s'appuyant sur le carton, donnent à l'amorce, dont l'ouverture est tournée vers la base de l'étui, assez de résistance pour que le choc de l'aiguille produise son effet, et deux trous, percés au fond de la capsule, permettent aux jets de flamme qui se produisent au moment de la déflagration, de pénétrer dans la charge.

Un petit morceau de drap introduit dans l'amorce force les gaz incandescents à s'échapper par ces deux ouvertures en augmentant la résistance du côté opposé. Enfin le fond de l'étui à poudre est recouvert d'un calepin en papier. Ainsi disposé, cet étui reçoit 5 grammes 5 de poudre légèrement tassée, et la balle enveloppée elle-même dans une enveloppe en papier et munie à la base d'un calepin de carton, y est rattachée par une ligature.

Ceci posé, examinons le jeu de l'arme et son maniement. Voici les règles données à ce sujet :

Pour charger.—Tenir l'arme de la main gauche, la crosse appuyée sur le flanc droit.

1er mouvement.—Armer.—Saisir l'arme de la main droite à la poignée, l'index contre le pontet, engager le pouce sur la crête du chien, et tirer en arrière jusqu'à ce que la gâchette s'engage dans la noix.

2me mouvement.—Ouvrir l'arme.—Tourner le levier de droite à gauche, et ramener la culasse en arrière.

3me mouvement.—Charger.—Saisir la cartouche, l'introduire dans le canon.

4me mouvement.—Fermer l'arme, repousser la culasse et rabattre le levier sur le côté droit de l'arme.

5me mouvement.—Tirer.—Presser la détente.

Voyons ce qui se passe en cet instant. [illegible]

[illegible]

Poids du fusil : [illegible]

Charge avec bouchon de 400 m., 0,85; Charge de la cartouche : 0 k, 032 gr.; Charge : 0 k, 035 gr.

Le projectile est une balle cylindro-ogivale pesant 25 grammes et portant à l'arrière un très léger renflement. Il n'a pas de cannelures et est très allongé. La charge est formée d'une poudre spéciale. Ainsi qu'on peut le voir, cette arme fournit une trajectoire des plus tendues, et permet de tirer jusqu'à mille mètres avec des hausses peu considérables. Il n'y a qu'un seul modèle pour l'infanterie et les chasseurs. Ceux-ci portent un sabre-bayonnette droit, tandis que l'infanterie a une épée-bayonnette quadrangulaire.

PAR LE TELEGRAPHE.

Dépêches transmises à l'Abeille.

Affaire du traité secret.

La politique de l'Angleterre.

Plus de bruit que d'effet.

Ce qu'en pense la Prusse.

Retour sur la candidature du prince Hohenzollern.

Preuve de la duplicité de la Prusse.

Couronnement de la guerre.

Un mot de l'impératrice Eugénie.

Pas encore d'engagement nulle part.

Nouvelles Européennes.

Londres, 26—Plusieurs croiseurs français étaient aujourd'hui devant Wick, en Ecosse. Les arsenaux et chantiers maritimes déploient une grande activité. Il y a eu hier dans toute l'Angleterre d'abondantes pluies qui ont dû faire beaucoup de bien aux récoltes.

Les nouvelles reçues par la voie de Berlin sont très maigres par suite de la surveillance exercée par le gouvernement prussien sur la transmission des dépêches.

Francfort-sur-le-Mein a été désigné comme le quartier-général de l'armée prussienne.

Londres, 26 juil—Demain est le jour de règlement, et dans la présente situation du marché, on s'attend à de nombreuses faillites.

L'usine à huile de McIntosh, à Leith, a brûlé aujourd'hui. Trois personnes ont péri.

Madrid, 26.—Le danger d'un soulèvement carliste n'est pas encore passé. Le gouvernement redouble de précaution.

Londres, 26.—A la Chambre des Communes, ce soir, Gladstone a répondu à M. Torrens que l'affaire de l'Alabama n'est pas plus avancée qu'il y a un an et demi; les États-Unis ayant refusé l'offre faite par l'Angleterre.

A la Chambre des Lords le comte de Granville a dit qu'il avait eu une entrevue avec l'ambassadeur français, qui lui avait dit que le traité secret venait de Bismark; qu'on ne s'en était jamais occupé sérieusement et qu'il avait été rejeté par les deux parties. L'ambassadeur a déclaré que la France désirait maintenir des relations amicales avec la Belgique, l'Angleterre et la Hollande.

Gladstone a informé la Chambre des Communes que des avis de Berlin, établissant l'authenticité des informations du *Times* sur le traité allégué, étaient attendus d'heure en heure.

Le ministre anglais, à Berlin, avait télégraphié que des dépêches contenant les propositions de Napoléon, englobées dans un traité écrit de la main de Benedetti, existaient. Otway, sous-secrétaire des affaires étrangères, a refusé de faire aucune communication ou d'exprimer une opinion sur la proposition faite par Napoléon d'annexer la Hollande.

Copenhague, 26.—Le gouvernement de Danemark a lancé une proclamation de neutralité dans la guerre entre la Prusse et la France. Les marins et les pilotes, sujets du Danemark, sont prévenus de ne rendre aucune assistance aux belligérants.

Londres, 26.—Les matelots allemands partent toujours de Liverpool pour retourner chez eux.

Paris, 26.—Un conseil de ministres a eu lieu à St.-Cloud aujourd'hui, sous la présidence de l'empereur.

Paris, 26 juillet—La *Presse* se plaint amèrement de l'extrême rigueur avec laquelle les Français sont traités en Allemagne, pendant que les Allemands en France n'éprouvent ni molestations ni restrictions.

La *Liberté* rapporte que l'Impératrice a dit que la guerre ne peut avoir d'autre dénouement que la victoire pour la France.

Le *Journal officiel* publie une dépêche de Gramont, adressée aux représentants diplomatiques de France, réfutant l'assertion faite par le baron de Werther qu'aucune mention n'avait été faite de la candidature du prince Léopold avant l'offre du général Prim.

De Gramont annexe une lettre du comte Benedetti, à la date du 31 mars 1869, portant que le cabinet de Berlin lui avait donné l'assurance qu'il n'y avait rien de sérieux dans le rapport suivant lequel il serait possible que le trône d'Espagne fut offert au prince de Hohenzollern.

Henri Rochefort a été arrêté à Blois aujourd'hui. Il est gardé par des gendarmes.

Rome, 26.—La *Liberté* promet des documents qui feront sensation. Ils montreront que le gouvernement italien n'a pas même demandé le retrait des troupes françaises, mais que la France seule a pris l'initiative de cette mesure.

Paris, 26 au soir.—Bourse plus forte. Rentes 65.-80

Londres, 26 juillet—Grafe, l'éminent oculiste allemand, est mort.

Nouvelles de la Havane.

Havane, 26 juil—Deux cent cinquante insurgés ont été tués récemment dans les juridictions de Holguin et de Puerto Principe.

Havane, 26.—L'extrémité du cable de Panama et des Indes occidentales a été posée avec succès aujourd'hui. Batabano est en parfaite communication avec la flotte du cable.

Nouvelles de Washington.

Washington, 26.—Le revenu a touché aujourd'hui $387,000.

Le steamer des États-Unis Sage part de Norfolk pour aller rejoindre l'escadre européenne. La Guerrière ne sera pas prête avant le 10 août.

Le secrétaire Boutwell part vendredi. Le secrétaire Belknap est parti de Washington aujourd'hui pour faire une tournée d'inspection.

Le baron Gerolt, ministre prussien, a reçu par le télégraphe la dépêche suivante de son gouvernement : L'opinion publique en Angleterre est favorable à l'Allemagne du Nord, mais le gouvernement est défavorable et agit avec les lois de neutralité contre l'Allemagne du Nord comme il avait agi contre l'Amérique avec l'Alabama.

L'avocat-général en vue des élections qui doivent avoir lieu en automne a préparé et consentis dans un jour ou deux la circulaire suivante aux avocats de district des États-Unis, aux marshals et commissaires :

"Votre attention est appelée sur un acte passé à la dernière session du Congrès intitulé : "Acte pour l'exécution des 14ème et 15ème articles de la Constitution," dont copie vous est envoyée sous ce pli. La 19ème section vous fait un devoir spécial d'instituer des poursuites contre tous ceux qui violeront l'acte. En conséquence, toutes les fois qu'il vous sera rapporté d'une manière sérieuse que cette loi a été violée, vous prendrez de promptes mesures pour arrêter et poursuivre les personnes coupables.

"Signé : A. T. AKERMAN, Avocat-général."

Nouvelles diverses.

Philadelphie, 26—Un incendie immense fait des ravages au cœur de la ville. La raffinerie de Newhall Bros a été détruite, et le feu s'étend en dépit des efforts des pompiers.

Fort Monroe, 26.—Trois compagnies d'artillerie sont parties d'ici ce matin pour Raleigh, afin d'aider le gouvernement à faire exécuter les lois dans cet État.

Philadelphie, 26—Jean Gallagher et sa femme ont été trouvés morts dans leur lit, de chaleur ou d'intempérance.

St. Louis, 26.—Il y a eu hier deux cas d'hydrophobie et une douzaine de coups de soleil, tous avec résultat fatal.

New York, 26—Arrivé, le steamer Ville de Paris. Parmi les passagers se trouvait J. W. Simonton, agent général de la Presse associée.

Austin, 26 juillet—Les rapports de la frontière donnent des détails sur des outrages sérieux commis par les Indiens qui occupent le pays. Les chevaux sont enlevés par bandes, et nombre de familles sont obligées de s'éloigner en abandonnant leurs récoltes. [illegible]

[illegible]

Les Indiens qui ont livré bataille et refoulé la cavalerie sur une distance de huit milles.

Deux hommes ont été tués et 11 blessés, parmi lesquels le chirurgien Hatch. Les Indiens ont tué aussi neuf chevaux et en ont blessé une vingtaine. On a vu tomber 15 Indiens. La cavalerie a été obligée de demander des secours au fort pour pouvoir retourner à son poste.

Les Indiens étaient armés de carabines Henry et Spencer et de pistolets à 6 coups et étaient commandés par un chef habile.

Le major McClellan dit qu'ils forment le plus beau corps de guerriers qu'il ait jamais vu. Il croit que ce sont des Comanches Kiowas de la réserve.

Raleigh, 26 juil—Le gouverneur Holden refuse de rendre au président-juge Pearson les citoyens du comté Alamance, arrêtés et maintenant détenus par le général Kirk. Ce refus est une réponse à un ordre du président-juge de produire les hommes. Kirk a maintenant sous sa garde plus de 100 citoyens. On dit que le gouverneur Holden a convoqué une commission militaire à Yanleyville pour juger ceux qui y sont détenus.

Atlanta, 26—Les deux Chambres se sont ajournées à demain, en souvenir de Claiborne, membre de couleur, tué hier d'un coup de pistolet.

Cincinnati, 26—Les retours de recensement du second district de Covington, Ky, donnent un chiffre de 14,496. Une semblable augmentation pour le reste donnerait un total de 25,000.

New York, 26 juil—Le président Grant est ici. Le général Quesada est allé à Long Branch. Le steamer Plymouth a pris 1500 passagers cette après-midi.

Fisk prendra des arrangements pour transporter tous les jours 20,000 personnes à Long Branch pendant les courses.

Philadelphie, 26 juillet—La perte causée par le feu, ce soir, est estimée à $500,000. La raffinerie de sucre de Newhall Bros avait sept étages. Elle était pleine de machines de prix et avait un grand stock de sucre raffiné. Le mur est tombé en enterrant, on le craint, 9 chauffeurs, sous les décombres. Les bâtisses avoisinantes ont beaucoup souffert avant que les pompiers aient pu se rendre maîtres des flammes.

Chicago, 26 juil—On a reçu du Fort Sill avis que deux messagers des Kiowas y étaient arrivés avec la nouvelle que plusieurs Kiowas allaient venir bientôt et que 22 loges de Cheyennes étaient allées dans leurs réserves.

Une communication de Leavenworth, reçue aujourd'hui, dit qu'il est à peu près certain que le soldat John M. Malone, déserteur, est l'assassin du col. D. H. Buell, mais jusqu'ici il a échappé à toutes les poursuites.

Evansville, Indiana, 26—Quatre assemblées auront lieu ce soir, en faveur d'une ligne droite de chemin de fer.

Indianapolis, 26—Un incendie a éclaté cette après-midi, dans la grande bâtisse du "Indiana Chair Company" et s'est étendu aux bâtisses adjacentes. Perte $25,000, seulement $5,000 d'assurance.

Cheyenne, W. T., 26—Des informations reçues de South Pass disent que les soldats envoyés par le gouvernement à la poursuite des hommes de l'expédition de Big Horn sont arrivés jusqu'à eux, mais n'ont pu les forcer à revenir; conséquemment l'expédition a continué sa marche et les soldats sont revenus à South Pass.

Marchés européens.

Londres, 26, au soir—Consolidés 89 1/4. Bonds 81. Valeurs lourdes.

Paris, 26, après-midi—Bourse ferme, rentes 65. 45.

Liverpool, 26 juil, au soir—Coton irrégulier, upland 8 1/4 à 8 3/8; Orleans 8 1/2 à 8 5/8. Ventes 8000 balles, dont 1000 pour exportation et spéculation. Frets fermes à 1/2. Expéditions de coton de Bombay depuis le dernier rapport jusqu'au 25, 42,000 balles. Fils et tissus à Manchester lourds.

Havre, 26 juil—Coton ferme, mais calme. Très ordinaire disponible [illegible]

Marchés américains.

New York, 26 au soir—Le coton a fermé calme. Ventes 700 balles, middling uplands 19 1/2 cents. Farine de l'Ouest en baisse de 10 cents, du Sud plus basse, commune à faire extra 6 20 à 7 30. Blé en baisse de 2 c. Porc lourd à 30 1/2 1/2 à 30 20. Whiskey plus bas, 102 à 104 1/2.

New York, 26 au soir.—Argent extraordinairement facile, change irrégulier et incertain. Gouvernements faibles et inactifs. Or 121 1/2 à 121 5/8. Fonds du Sud plats. Presque pas de cotes.

Memphis, 26 juil—Coton plus ferme, 18 1/4 à 18 1/2. Recettes 37, expéditions 296.

Charleston, 26—Coton calme. Stock 14. ger. Middling 18 1/4. Stock 5,221.

Savannah, 26—Coton ferme. Low Middling 18. Reçu 148. Stock 3,764.

Galveston, 26—Coton plat. Bon ordinaire 14 1/4 à 14 1/2. Vendu 40. Reçu 83. Stock 8,111.

Mobile, 26—Coton calme. Middling 17 c. Vendu 100, Reçu 11. Stock 15,765.

Cincinnati, 26—John Bates, vieux citoyen, né en Angleterre, et qui avait par des spéculations de terres et de maisons réalisé une fortune de $1,000,000, est mort aujourd'hui à l'âge de 75 ans.

Louisville, 26.—Toile d'emballage ferme et active à 26c. Coton ferme et actif, Mid. 18 1/2. Farine rare à $5 25. Provisions faibles. Graisse 17. Tabac, légère hausse.

Cincinnati, 26.—Farine inactive et sans changement. Coton plat, Mid. 19. Tabac sans changement. Whiskey 98.

St.-Louis, 26.—Farine en bonne demande pour les qualités inférieures qui sont rares. Superfine $4 50. Porc $31 50. Bacon 14. Graisse 16.

Chicago, 26.—Farine très languissante. Blé en baisse. Tous les autres articles en baisse.

Nouvelles des rivières.

Memphis, 26—Fleuve en baisse. Temps couvert. Thermomètre 90.—Descendu, ferryboat Isaac Bowman.

Vicksburg, 26.—Descendant le steamer Grand Era.

(*Dépêches d'hier soir.*)

Londres, 26 juil—Mercredi prochain a été désigné par la Prusse comme un jour de jeûne et de prière.

Onze frégates françaises ont passé devant Hastings hier. On croit que la flotte française attaquera Kiel.

Des rapports de Mayence indiquent que les Prussiens changent de manière à faire face au Sud.

Des dépêches annoncent une insurrection dans la principauté d'Arx, dont le résultat a été le massacre de 1400 personnes.

L'excitation causée par le traité secret entre la France et la Prusse devient plus vive à mesure que le document paraît venir de source plus authentique. Les journaux commentent tous sur le même ton et demandent à la France une explication sur ce traité offensif. Le *Times* particulièrement y cherche un prétexte pour l'intervention de l'Angleterre en faveur de la Prusse. Ce journal assure que les sympathies irlandaises pour la France sont dues à l'influence du catholicisme et à la haine pour le protestantisme allemand.

Dover, 26.—Neuf frégates françaises ont passé hier soir se dirigeant vers l'Est. Les buttes étaient pleines de monde accouru pour voir cette scène excitante.

Londres, 26.—Des avis de la ville du Cap annoncent la découverte de nouveaux champs de diamants.

Madrid, 26—Le général Prim a eu une longue entrevue, aujourd'hui, avec le ministre anglais. On s'attend à des mouvements carlistes; le gouvernement est prêt à les recevoir.

Paris, 26.—Napoléon déclare adhérer à la Conférence de Genève pour mitiger les horreurs de la guerre. La Prusse n'a pas encore répondu à la stipulation.

Le *Journal Officiel* rapporte qu'une reconnaissance prussienne a été repoussée à 26 milles au nord-ouest de Strasbourg. Un officier bavarois a été tué et deux autres ont été pris.

Le *Figaro* soutient que l'officier tué est un Anglais.

Paris, 26 juil, midi—Les canonnières françaises, qui doivent opérer sur le Rhin et les rivières prussiennes, sont transportées pièce par pièce, de Marseille, par terre.

New York, 26, midi.—Or 121 1/2.

—A Cotes près Toulouse, un jeune homme qui vivait avec son père, veuf depuis quelques années, était fort irrité de voir que celui-ci allait se remarier avec une femme [illegible]

[illegible]

Une lutte s'engage, raconte la *Loi*. [illegible]

[illegible]

La Poudre Laboré est le purgatif végétal le plus agréable, le plus efficace et le plus énergique de tous les purgatifs. [illegible]

A vendre dans les principales pharmacies de la ville et de la campagne.

Dépôts : chez Ball, Lyon & Co., 40 et 42, rue du Camp; Descoudreaux, 38, rue de Chartres et A. Griffe, pharmacien, [illegible], rue Royale.

LES RÉCOLTES EN FRANCE.

Nous lisons dans la *Patrie* du 5 juillet :

Voici quelques renseignements puisés dans les journaux des départements sur l'état de la récolte :

Dans le Midi, la sécheresse a eu pour résultat d'avancer la moisson, qui est actuellement en pleine activité, mais elle n'a pas excercé sur les biens de la terre une influence aussi fâcheuse qu'on pouvait le craindre. Dans la plupart des campagnes, les céréales seront même abondantes, et comme il n'y a pas d'orages, que le sciage des blés se fait dans d'excellentes conditions, sans qu'aucun épi soit perdu, il est certain que la récolte sera bonne.

Dans le Lot, les récoltes en grains sont magnifiques. La floraison de la vigne, qui est à sa dernière période, semble nous promettre d'abondantes vendanges. Seuls, les prés et prairies artificielles ont eu à souffrir et souffrent encore de la sécheresse.

Dans la Gironde, les blés, malgré la grande sécheresse, sont beaux, les épis fournis et bien pleins. La récolte, ce n'est pas douteux, sera belle, pour certains très belle même. On peut également compter sur la qualité.

Dans le Tarn, depuis quelques jours, on est en pleine moisson. Les tiges cette année, ne sont pas hautes, mais les épis sont très beaux; aussi l'on attend à une très bonne récolte.

Les vignes sont magnifiques dans toute la contrée.

Dans les Landes, les souches sont en très bonne situation, le grain est parfaitement formé dans certains vignobles, et, vienne un peu de pluie, leur bon état ne fera que s'accroître.

Dans la Charente-Inférieure, la vigne pousse vigoureusement. La fleur est passée presque partout; la coulure ne s'est pas montrée jusqu'à présent. Il est donc à espérer que les deux principales récoltes, le blé et le vin, seront satisfaisantes.

Les nouvelles du Centre et de l'Est ne sont pas aussi favorables. Dans un grand nombre de localités, les puits et les mares sont desséchés, et l'on est obligé de rationner l'eau. Dans le Nord, les effets de la sécheresse sont bien moins sensibles.

Dans l'Ouest, les dommages portent principalement sur les fourrages. Il y a en Normandie des points où ils font presque entièrement défaut.

Dans la Loire-Inférieure, on commence à conper les foins, et l'on compte sur la pluie pour permettre de faire une seconde coupe ou d'obtenir un regain abondant.

CHRONIQUE LOCALE.

COURS DES RECORDERS.—Nous trouvons dans le rapport de police de l'administrateur Pierce, pour le mois de juin, le tableau suivant des affaires expédiées par les divers recorders dans les six Districts :

1er District	1,812	2me District	721
3me	394	4me	144
5me	65	6me	69
			3,215

De ce nombre trois prévenus ont été envoyés à l'Hôpital de Charité, 27 ont été déchargés sur caution, 271 ont été écroués à la geôle de paroisse, 75 ont été renvoyés devant la Cour Criminelle, 95 ont été envoyés au Workhouse, 10 à l'Asile des Fous, 12 à la Maison de Refuge et 1295 ont été mis hors de cour.

Dépenses.

1er District.		2me District	
Gîtes	$ 15 00	Papier	$ 36 70
Salaire	573 33	Salaire	573 33
3me Dist.		4me Dist.	
Papier	32 75	Salaire	403 33
Salaire	403 33	Réparations	2 00
5me Dist.		6me Dist.	
Salaire	203 33	Salaire	263 33
Total			$2,997 63

Recettes.

1er Dist.		2me Dist.	
Amendes col.	$665 30	Amendes	$ 604 00
3me Dist.		4me Dist.	
Amendes	674 50	Amendes	415 50
5me Dist.		6me Dist.	
Amendes	135 50	Amendes	295 50
Total			$2,790 50

Il résulte de ce tableau que les frais de la Ville se sont élevés à $200 93.

CHUTE.—Hier soir, à 5 heures, James Capo, employé à bord du navire Fire-Queen, amarré en face de la rue Montégut, est tombé dans la cale de ce navire et s'est fait beaucoup de mal. Il a été transporté chez lui, encoignure des rues Annette et Morales.

VOL DANS UNE ÉGLISE.—Un voleur qui n'a pas voulu donner son nom, a été arrêté hier soir au moment où il venait d'enlever le tronc de l'église St.-Michel, rue Chippewa. Le tronc et les aumônes qu'on y avait déposées ont été conséquemment repris.

ACCIDENT.—Hier après-midi, à une heure, une charrette qui transportait de la glace et conduite par Wm. Cooney, est venue se heurter contre un wagon que conduisait M. Jacob Leopold et où se trouvaient sa femme et son enfant âgé de 4 ans. L'enfant a été légèrement blessé. Cet accident a eu lieu au coin des rues Poydras et Magazine.

AUTRE ACCIDENT.—Hier, à midi et demi, un enfant de trois ans, fils de M. Charles W. Pratt, demeurant rue du Camp, a été grièvement blessé par la voiture No 107, à l'encoignure des rues Camp et Julie. L'enfant a été transporté chez ses parents, et le conducteur de la voiture arrêté.

GUERRE AUX FEMMES LIBRES.—Une douzaine de filles ont été arrêtées dans le bouge d'Emma Gibson, quartier Tremé, pour tapage et scandale. Le recorder Staes les a réprimandées et renvoyées en leur disant qu'elles ne s'en tireraient pas la prochaine fois à si bon compte, si elles venaient à recommencer.

CONSEIL DE VILLE.—La séance régulière a eu lieu hier soir sous la présidence du maire Flanders.

M. West a rapporté diverses adjudications faites, savoir : à McClellan & Co., pour 2000 pieds de pierres de North River, à 65 cents le pied, et à P. Harmon Jr. pour des courbes rue Julie et pour la construction de trottoirs dans certaines rues. Ces adjudications ont été approuvées.

Le Conseil a ordonné l'impression de plusieurs ordonnances qui approuvent diverses réclamations.

Adoptée, une ordonnance présentée par M. Shaw, qui statue sur certaines comptes enregistrés non prévus par la loi, et qui autorise l'émission de certificats de dettes pour régler ces comptes, moyennant l'approbation du maire et de l'administrateur des finances.

Une autre ordonnance relative à diverses réclamations a été envoyée à l'impression et référée au maire.

Il est fait droit à une pétition de M. Numa Avegno pour une erreur d'assessment.

M. Bonzano demande la suspension du règlement pour reprendre en considération le vote par lequel le Conseil a approuvé le compte de M. Southworth, ex-conservateur des hypothèques. La question est mise au rôle.

Le Conseil reçoit, sans la lire, l'opinion de l'avocat de ville, portant qu'il n'y a nulle difficulté à réaliser le compromis avec les héritiers Livaudais. Un congé est accordé à l'avocat de ville Lacey.

Adoptée, une ordonnance qui autorise la compagnie du chemin de fer urbain d'Orléans à se servir de la voie de la ligne Canal et Claiborne rue du Canal et autour de la statue de Clay.

M. Emley présente des ordonnances pour empêcher les accidents sur les chemins de fer et pour régler le tarif du pain; elles sont déposées sujettes à appel.

Adoptée, une résolution pour retirer à la compagnie du chemin de fer Pontchartrain, l'usage de la rue et du trottoir là où est situé l'ancienne gare rue des Champs Elysées.

Référé au maire un mémoire de madame Myra Clark Gaines, relatif aux jugements obtenus par elle.

Référé une pétition de la compagnie des Abattoirs pour l'usage exclusif de 195 pieds de face sur la rive du fleuve.

Adoptée une résolution pour étendre les conduits d'eau rue Kerlerec et rue Tremé dans le troisième District.

Déposée pour être l'objet d'un examen ultérieur, une résolution pour la location d'une bâtisse qui servira d'arsenal à l'artillerie de la Légion de la Louisiane.

Le Conseil s'ajourne.

TEMPÉRATURE.—26 Juillet 1870.

THERMOMÈTRE DE C. DUHAMEL, OPTICIEN, No. 111 rue du Canal.

6 heures A. M.		76 degrés.
12 "		80 "
3 " P. M.		79 "
6 "		77 "

☞ Une expérience de plus de quarante ans et une circulation dans toutes les parties du globe ont démontré que le VERMIFUGE DE B. A. FAHNESTOCK est efficace et peut être administré en toute sûreté. [illegible]

[illegible]

ENTREPOT DE TAPIS

Au No 17 de la Rue de Chartres.

A. BROUSSEAU & CO.,

IMPORTATEURS et marchands en gros et en détail, à bas prix, de TAPIS, TOILES CIRÉES, NATTES, [illegible]

Salle du Comité Démocrate de Paroisse [illegible]

Nouvelle-Orléans, 22 juillet 1870.

LES Démocrates des différents Wards de la ville de la Nouvelle-Orléans [illegible]

S. W. SCOTT, Président.

Ananas. Ananas. Ananas.

1,000 douzaines ANANAS, par steamer "Lord Lovell," de la Havane.

A vendre par NINI & BIDOTI, [illegible]

AVIS.

LES Démocrates du Cinquième Ward sont priés d'assister à une assemblée qui aura lieu CE SOIR, à sept heures au No [illegible] rue [illegible], entre les rues Bourbon et Royale, à l'effet de choisir les membres du Comité Exécutif de Paroisse, pour la prochaine campagne.

Par ordre de V. DEMOREUELLE, Président du Club Démocrate du Cinquième Ward. 27 juillet—1

AVIS.

ON demande $1000 à 12 00 par an, pour six ou douze mois avec garantie parfaite. Adresser Boîte 288 P. O. Nlle-Orléans. 27 juil—1 f

Avis.

AUX PASSAGERS DE LA COTE.

LE bateau à vapeur CAMELIA ne fera pas le voyage de Mercredi qui avait été annoncé.

C. M. SORIA, Agent.

Aux Nos 18 et 20 de la rue de l'Union. 27 juillet—1

Avis.

UN gentleman du Sud, désirant apprendre à parler le français couramment, serait heureux de causer avec une dame française pendant une ou deux heures de la soirée. S'adresser au Glass Box 158, et indiquer les conditions et la résidence. 26 juillet—3f

$10 de récompense

SERONT payées à la personne qui remettra au bureau de ce journal, un Fauteuil de chirurgie, modèle Charrière, perdu dans le trajet de la rue Josephine à la rue du Canal, sur la rue de la Vieille-Levée. 26 juillet—2f

Demande d'ouvrage.

UN FRANÇAIS qui est peintre en bâtiments et décorateur, et qui connaît bien sa partie, désire trouver de l'ouvrage, soit en ville, soit à la campagne. S'adresser par lettre, à Auguste Lacoste, *Fab. Toulouse*, Fonction des Européens, entre Levée et Chartres.

Nlle-Orléans, 26 juillet 1870.

Banque de la Nlle-Orléans.

Chargée de l'administration de la dette flottante.

LA Banque de la Nlle-Orléans recevra des enchères pour les bonds de l'émission des trois millions, conformément à l'ordonnance suivante du Conseil de la ville de la Nlle-Orléans. E. AUGUSTIN, Caissier.

MAIRIE DE LA NLLE-ORLÉANS, Hôtel-de-Ville, 19 juillet 1870.

(No 288—Série d'Administration.)

Ordonnance pourvoyant à l'ouverture d'enchères de porteurs d'obligations de la dette flottante en échange de bonds. [illegible]

BENJ. F. FLANDERS, Maire.

Pour copie conforme, H. CONQUEST CLARKE, Secrétaire.

ROBES CONFECTIONNEES, HAUTE NOUVEAUTÉ BLANC ET PAILLE, En vente à des prix modérés, chez THEODORE DANZIGER, 205, rue du Canal, près des boutiques Stauffer.

CHATEAU DES FLEURS.

A PARTIR du 10 juillet, MM. CAZÈRES & ESCOUBAN donneront tous les dimanches à leurs clients, à leurs prières de l'après-midi, un grand concert vocal et instrumental au Château des Fleurs [illegible]

Moulin à scie, LOUER OU A TRAVAILLER DE SOCIÉTÉ.

UN Moulin à scie, de premier ordre, avec 1000 acres de cyprières magnifiques [illegible]

BOULIGNY & BOULAPON.

Demande de nourrice.

ON demande une BONNE NOURRICE, sans enfant et bien recommandée. On préfèrerait une nourrice de couleur. S'adresser à C. CAVAROC, No 6 de l'Exchange Place.

Propriétés à vendre et à louer.

A vendre.

UN Café, Billard et Pension, bien situés [illegible]

A vendre.

GROCERIES. UNE GROCERIE établie depuis nombre d'années [illegible]

A VENDRE.

GROCERIES. UNE GROCERIE, située dans un des meilleurs quartiers de la ville [illegible]

A vendre.

UN moulin à riz, au complet et prêt à fonctionner. [illegible]

A LOUER.

La résidence en briques située à l'angle Nord-Ouest des rues Bourbon et Quartier, avec installations de gaz, chambre à bain, etc. S'adresser à C. C. Dufour, rue Bienville, No 79.

A louer.

Le magasin No 27 rue de la Vieille-Levée, entre Douane et Bienville, occupé autrefois par MM. Auguste Couturié & Co. [illegible]

A Vendre.

UNE jolie GLACIÈRE—venant de St-Louis, propre pour une grande famille ou pour restaurant.

S'adresser chez le peintre, rue des Remparts No. 227, coin St-Philippe.

THEODORE DANZIGER a transféré, pour le moment, son Magasin de Marchandises Sèches à Bon Marché Au No 205 de la Rue du Canal, (A côté de la Bâtisse Stauffer.) [illegible]

AVIS.

Nouvelle-Orléans, le 9 juillet 1870.

LES soussignés ont formé une société sous la raison sociale de BERCIER & REINE, pour continuer les affaires de commission et d'importation, au No [illegible] de la rue Vieille Levée.

OSCAR BERCIER, MAURICE REINE.

J. FIQUET, 60 — Chartres — 60 Coin Bienville, CHAPELLERIE FRANÇAISE.

Importation directe.

La maison J. FIQUET est renommée pour avoir toujours en main les articles de haute nouveauté en chapeaux pour hommes, dames, filettes et enfants. [illegible]

A. CARRIÈRE & CO., NÉGOCIANTS COMMISSIONNAIRES Importateurs de Vins, Eaux-de-Vie, etc. No. 21 rue Bienville.

RECOIVENT régulièrement : Vins et liqueurs de France, [illegible]

A partir de DIMANCHE 17 juillet.

[illegible]

T. S. WILLIAMS, [illegible]

Vins—Liqueurs—Provisions—&c.

En débarquement

Des navires HALCYON, de Bordeaux, et FRESH BREEZE, de Liverpool.

50 caisses FROMAGE Tête de Maure, VINAIGRE, MOSEL Muscatel Mousseux, MOUTARDE, PATES truffés assortis, ANISETTE Marie Brizard, LIQUEURS assorties, CHOCOLAT "Menier", SAUCISSON de Lyon.

A vendre par J. B. SOLARI, No 61, rue Royale.

EN débarquement des navires Halcyon, de Bordeaux; Fresh Breese, de Liverpool, et Wabash, d'Anvers : [illegible] BRANDY Pinet Castillon & Co Cognac, [illegible] GENIEVRE de Hollande, [illegible] FROMAGE, [illegible] barillets extra-stout GUINNESS Dublin.

A vendre par F. E. BRULATOUR, 118 et 120, rue Royale.

Vin Rouge! Vinaigre Rouge!

EN magasin, et à vendre par le soussigné : barriques VIN de BORDEAUX, BEYSSAC & GAUTIER. barriques VIN de CETTE, [illegible] VIN DE CETTE, [illegible] VIN BANDOL.

ANT. LANATA, 8 et 11, rue Jefferson.

Cerises à l'eau-de-vie! Fromage de Hollande!

EN débarquement et à vendre par le soussigné : caisses FROMAGE de Hollande, premier choix. CERISES à l'eau-de-vie, de la nouvelle récolte. PECHES à l'eau-de-vie.

ANT. LANATA, 9 et 11, rue Jefferson.

En débarquement de la barque ALCYON, de Bordeaux.

barriques VIN ROUGE " F. St. Loubès. St. Macaire. VIN BLANC.

A vendre par E. BORDELOIS & CO., rue Bienville.

COGNAC SAZERAC.

20 1/4 Cognac Sazerac de FORGE et fils, 1865.

20 1/8 Cognac Sazerac de FORGE et fils, 1865.

En débarquement de la barque HALCYON et à vendre par AMÉDÉE COUTURIÉ, No 29 rue Vieille-Levée.

EN débarquement de la barque HALCYON, venant de Bordeaux : barriques VIN ROUGE, F. Martinot. [illegible] caisses VIN ROUGE, F. Martinot. caisses VINS ROUGE, [illegible] caisses FRUITS A L'EAU DE VIE. caisses FRUITS AU JUS. caisses CERISES A L'EAU DE VIE. AMÉDÉE COUTURIÉ, 29, rue Vieille-Levée.

CAZAUX & VERGNOLE, 73....VIELLE-LEVÉE....73

MAISON FONDÉE EN 1861.

IMPORTATION DIRECTE.

VINS rouge et blanc, Absinthe, Kirsch, Vermouth, Cordiaux et Liqueurs, Marasquin, Curaçao, Anisette, Chartreuse, [illegible]

E. PIAGGIO, NÉGOCIANT COMMISSIONNAIRE, Au coin des rues Canal et Tchoupitoulas, SPÉCIALITÉ D'ÉPICES.

IL offre à vendre du POIVRE [illegible] PIMENT, CANELLE, CLOUS DE GIROFLE, MUSCADE, GINGEMBRE, WHISKY BOURBON et WHISKY rectifié.

WHISKEY CHICKEN COCK.

CE célèbre WHISKEY BOURBON, VIEUX et GARANTI PUR, de tous les âges et de tous les prix, [illegible] NOUS EN AVONS CONSTAMMENT UN TRES GRAND STOCK.

CORS, DOLHONDE & CO., Seuls agents, [illegible]

G. W. DUNBAR & SON, 12 et 14....RUE ST-LOUIS.....12 et 14

Nouvelle-Orléans.

IMPORTATEURS ET MARCHANDS de toute espèce de Liqueurs fines, [illegible] SIROPS DE FRUITS [illegible]

SUCRES-MELASSES.

SUCRES RAFFINÉS—Sucre en pains, coupés, [illegible] A. THOMSON & CO., No 46 de la rue Tchoupitoulas.

SIROP—"Golden Syrup" de qualité supérieure, [illegible] A. THOMSON & CO.

SUCRES CLARIFIÉS—Blancs et jaunes, de différentes qualités. A. THOMSON & CO.

SUCRES DE LA LOUISIANE—Différentes qualités. A. THOMSON & CO.

SUCRES DE CUBA—En caisses et en boucauts. A. THOMSON & CO., No 46 de la rue Tchoupitoulas.

J. J. ALBERT, 30....Rue de Chartres....30 Encoignure Douane,

A toujours en main un grand assortiment de CHAPEAUX, de tout genre : Feutre, Laine, Paille, [illegible]

Entrepôt de Tapis. E. C. PALMER & Co., Aux Nos 93, 95 et 97 de la rue du Canal. VENTE EN GROS ET EN DETAIL.

NOUS avons l'avantage, dans le courant de cette semaine, d'un très grand assortiment de nouveaux articles reçus directement de Liverpool, par le "Castilla" et le "Servia". Toutes les marchandises étrangères [illegible] NOUS DEMANDONS LA COMPARAISON.

TAPIS—Axminster, Velours, Bruxelles, Trois fils, Ingrain, Laine, Hollande, Vénitiens, Chanvre, etc. DEVANTS DE CHEMINÉES, un magnifique assortiment de toutes les grandeurs et qualités. TOILES CIRÉES, de toutes largeurs, [illegible]

SANGSUES.—SANGSUES.

M. J. L. PELE, successeur de Mme PROVOST, a un grand dépôt central, rue Bourbon, [illegible]

AGENCE D'IMPORTATION —DE— Travailleurs Chinois.

AVANT conclu les arrangements nécessaires [illegible]

[illegible] GALLON & HARCH, [illegible] JOHN G. WALKER, Au No 16 de la rue Gravier, Nlle-Orléans.

EXTINCTEUR DU FEU BABCOCK.

CETTE INVENTION, la meilleure protection contre l'incendie, [illegible]

DAVID H. [illegible], Agent général [illegible]

L. A. GUIZONNIER, Agent pour la Nlle-Orléans, 28 rue Carondelet.

[illegible]

BRUNO & WARNER, [illegible] rue Gravier, près de la rue St. Charles.

PAYENT les prix les plus élevés pour toutes espèces de monnaies, [illegible]

FABRIQUE DE CANDI.

Une des plus Grandes fabriques du Sud, EST EXPLOITÉE PAR

NORMAN & REISS, 122 et 124, rue Vieille-Levée, 122 et 124.

ILS Y FABRIQUENT CONSTAMMENT Du Candi en gros et en petits bâtons, Toute espèce de Candie à la crème, Toute espèce de candie mangeable, Candie clair, Candi amer (Hoarhound), Candi fausse, Candi dur, Dragées, Kisses américains, Pâte de Jujube, Toute espèce de Chocolat, Gommes, Bonbons fins; Et tout ce qui se rattache au COMMERCE DE CONFISERIE. Toute espèce de GATEAUX ornés et simples. GATEAUX DE MARIAGE faits sur commande dans le plus court délai.

Ils importent toutes sortes d'Articles ÉTRANGERS, tels que Boîtes de fantaisie, Cuplomes de toutes grandeurs, Feuilles de pâte de gomme, Feuilles or et argent, Toute espèce de roses, Fleurs de tous genres, Cornes d'abondance, Sacs de fantaisie, Papier dentelle, etc. Qu'ils vendent aux plus bas prix du marché.

BON TON CANDI.

BOITES A SURPRISES.

Toutes les boîtes sont remplies avec du Candi assorti et parfumé, et chaque boîte contient UNE SURPRISE.

MONTRES EN OR ET EN ARGENT, CHAINES DE MONTRES, ÉPINGLETTES, POUR DAMES ET MESSIEURS, BOUTONS DE MANCHES, BOUTONS DOUBLES, BOUCLES D'OREILLES, ETC., ETC., ETC.

Manufacturés par GEO. MILLER & SON, 400 Market St. Philadelphie.

500 DOUZAINES, venant d'arriver, et A vendre au détail à 25 cents, par NORMAN & REISS, Seuls Agents, Nos 121 et 123 de la rue Vieille-Levée.

Vêtements confectionnés.

SAISON D'ÉTÉ.

LEON GODCHAUX, 61 et 63....RUE DU CANAL....61 et 63

Nos 213, 215 et 217 de la rue de la Vieille-Levée.

LES chaleurs tropicales qui nous accablent sont loin d'en mettre la perspective de nous préparer, tout en restant élégants, des vêtements adaptés à cette saison. [illegible]

Genres pour la saison d'été.

Articles en laine tellement légers, [illegible]

CHEMISES, LINGE de dessous, CHAUSSETTES, CRAVATES, CHAPEAUX, &c.

[illegible]

Musique. Pianos.

GRAND RABAIS.

M. ELIE, 16.....RUE ROYALE.....16

A toujours en magasin un grand assortiment de pianos des meilleurs facteurs : Pleyel et Aucher, [illegible]

MEDECINS.

Le Dr. Jules HOMBERGER, Ancien chef de Clinique du Dr. Sichel, à Paris.

OCULISTE, 149.....RUE DU CANAL.....149 Consultations de 11 à 2 heures.

Dr. A. LANDRY, De la Faculté de Paris, 66, ...Dumaine, encoignure Royale....66

TRAITEMENT HOMŒOPATHIQUE.

LE DR. LANDRY a fait établir chez lui un appareil complet pour l'application de la MEDICATION HYDROTHÉRAPIQUE, [illegible]

DENTISTES.

LE DR. CHARLES E. KELLS, DENTISTE. Cabinet et domicile, No. 14, rue Dauphine, [illegible]

Préservez vos dents.

J. A. CASADAVANT, D. D. S. CHIRURGIEN DENTISTE, 159 ....RUE DU CANAL....159 [illegible]

Dr. O. BLANCKE, 416 & 436, Rue St-Charles, 416 & 436

Grande Révolution dans la Chirurgie Dentaire.

ALUMINIUM! ALUMINIUM! La découverte la plus récente du siècle. GRAND SUCCÈS.

LE Dr. O. BLANCKE annonce à ses amis et au public qu'il pose des dentiers artificiels montés sur ce nouveau métal, de la manière la plus artistique. [illegible]

LE Dr. A. F. McLAIN, chirurgien dentiste, a transféré son cabinet, au No 14 de la rue Baronne, au dessus du magasin de SARON. [illegible]

Le Dr. J. S. Knapp, CHIRURGIEN DENTISTE, Au No 16 de la rue Baronne, [illegible]

$20 Seulement $20.

LE Dr. CHS. MERMILLOD a l'honneur de faire savoir à ses clients et au public [illegible]

ENTREPOT DE RIZ, A la Nouvelle-Orléans.

A. MAUREAU, 43.........Rue Peters.........45

ENTRE LES RUES DOUANE ET BIENVILLE.

TOUJOURS en magasin, un GRAND STOCK DE RIZ, [illegible]

Tirage de Loterie de l'Etat de la Louisiane.

POUR LE 26 JUILLET—CLASSE 88.

39	12	71	65	49	61	76	23	66	33	40	46

Les tirages ci-dessus, publiés dans tous les principaux journaux, [illegible]

HOWARD, SIMMONS & Co., Contracteurs. [illegible]

H. PERALTA, ADAM GIFFEN, Commissaires.

Banque de la Nlle-Orléans.

[illegible]

LA Banque de la Nouvelle-Orléans recevra, [illegible]

E. AUGUSTIN, Caissier.

Banque de l'Etat de la Louisiane Bureau, No 37 rue de Conti.

Nouvelle-Orléans, [illegible] juin 1870.

LES anciens actionnaires de cette banque [illegible]

OSCAR BERCIER, Caissier.

Bureaux de la Compagnie du Gaz de la Nouvelle-Orléans, [illegible]

AUJOURD'HUI, à une réunion des Directeurs, il a été déclaré un dividende [illegible]

WM. S. BROWN, Trésorier.

JUS DE VIANDE DE BŒUF, CONDENSÉ, DE LOUIS MOREAU.

WAGLEY, MOREAU & CO., A Columbia, Texas,

SONT prêts à fournir au public du JUS de viande de bœuf, condensé, en quantité au gré des acheteurs. [illegible]

F. SOUDOUSQUIE, Agent général, W. G. LYON & CO., [illegible]

Aux Planteurs pendant la prochaine saison. COTON [illegible] AU MOULIN POUR LA GRAINE.

UNE machine à battre la graine de coton [illegible]

KEELYE & TAYLOR, [illegible]

AUX PLANTEURS SUCRIERS.

Nouveaux équipages—Système Fouché.

NELSON FOUCHÉ a l'honneur d'informer les Habitants sucriers [illegible]

MM. W. G. Coyle & Co 139 rue Gravier, [illegible]

NELSON FOUCHÉ, rue Esplanade No 139, à la Nlle-Orléans.

Hôtels—Restaurants—Cafés.

B. PHILIBERT, HOTEL RESTAURANT, [illegible] MANDEVILLE.

CRESCENT HOTEL A LA BAIE ST-LOUIS. AUGUSTE PINO, Gérant.

CET établissement, aux vastes dépendances, occupe le point le plus charmant et le plus pittoresque de la Baie St.-Louis. [illegible]

HOTEL BARNES, AU MISSISSIPPI CITY.

J. D. MAYER & Co....PROPRIÉTAIRES.

L'ouverture en aura lieu le 26 juin 1870. [illegible]

URBAIN RAMBAUT, Pension Française, à Biloxi.

M. URBAIN RAMBAUT prévient ses amis et le public qu'il fera l'ouverture de son établissement [illegible]

Hôtel de la Grande [illegible] Louisiane.

[illegible]

E. MARGOT, Propriétaire.

HOTEL DE L'EUROPE A BILOXI.

Monsieur BOULO prévient ses amis et connaissances, ainsi que le public en général, [illegible]

RESTAURANT COSMOPOLITE RUE ROYALE, No. 11. Entre les rues Canal et Douane. LOUIS CHAPLAIN, Propriétaire. [illegible]

Glycérole d'Amandes.

CETTE précieuse préparation enlève les Boutons, [illegible]

J. FREDERICKS, [illegible]

FREDERICKS & MARTE, Au No 130 de la rue du Canal.

MAURY & CO., GALLIER COURT, Nouvelle-Orléans. [illegible]